

E-sentiel

Le Baromètre d'accueil du jeune enfant 2019

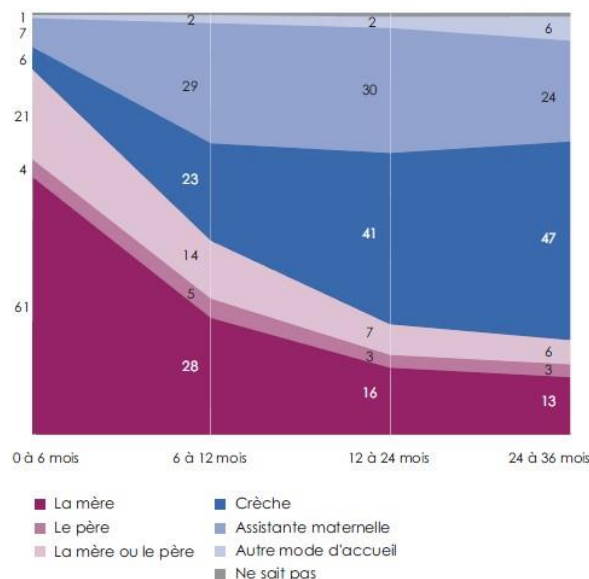
L'E-sentiel, en ligne sur caf.fr, livre les résultats de l'enquête réalisée en 2019 auprès des parents de jeunes enfants : par qui sont gardés leurs enfants âgés de 6 mois à un an ? Quel mode d'accueil est le plus demandé ? Qu'en attendent-ils en priorité ? comment font-ils leurs démarches ?

Le lieu de résidence des familles impacte fortement le recours au mode d'accueil : la crèche est plus fréquemment utilisée (33%) dans les communes de 250 000 habitants et plus. A l'inverse, 41 % des familles des communes de moins de 5000 habitants font appel à une assistante maternelle, contre 15 % dans les villes de 50 000 habitants et plus.

85 % des familles ont le mode d'accueil souhaité. Toutefois, en ne prenant en compte que celles souhaitant un mode d'accueil formel, elles sont 77 % à avoir obtenu que leur enfant soit accueilli par une assistante maternelle, et 49 % dans une crèche.

Les souhaits des familles concernant le mode d'accueil de leur enfant varient selon son âge : de la naissance à 6 mois, 87% des parents jugent la garde par les parents plus adaptée, et ils ne sont plus que 46% pour un enfant entre 6 mois à un an. 61% estiment que c'est à la mère de s'en occuper, et seulement 4% au père. De 2 à 3 ans, près de la moitié des familles privilégient la crèche, 1/4 l'assistante maternelle et 1/4 la garde par les parents. Les parents attendent de leur mode d'accueil que leur enfant soit « sécurisé dans un cadre affectif », privilégiant ainsi cette attente avant les finalités éducatives de socialisation, d'éveil ou de comportement.

Graphique 1 - Mode d'accueil jugé le plus adapté à l'enfant selon son âge



occuper, et seulement 4% au père. De 2 à 3 ans, près de la moitié des familles privilégient la crèche, 1/4 l'assistante maternelle et 1/4 la garde par les parents. Les parents attendent de leur mode d'accueil que leur enfant soit « sécurisé dans un cadre affectif », privilégiant ainsi cette attente avant les finalités éducatives de socialisation, d'éveil ou de comportement.

Un peu plus de trois familles sur cinq entreprennent des

démarches pour inscrire leur enfant dans un mode d'accueil : les deux tiers s'y prennent pendant la grossesse, contre un tiers qui attendent la naissance de l'enfant. Le site des Caf « mon-enfant.fr » est désormais connu par près de deux familles sur cinq qui y cherchent des informations sur les modes d'accueil, ou pour consulter les actualités en ligne.

En cas de difficultés avec l'enfant, 78% des parents interrogent d'abord les professionnels de santé (pédiatres, médecins...), et ensuite, le réseau



Contacts presse

Virginie Rault
07 78 95 49 90

Jackie EDI

presse@cnafr.fr



familial (74%). Ils sont 47% à solliciter les professionnels de la petite enfance.

Cette 4^{ème} édition du Baromètre a été réalisée de septembre à octobre 2019 auprès de 11 904 familles ayant au moins un enfant de 6 mois à un an, par téléphone et en ligne. Elle recueille les souhaits des familles sur le mode d'accueil de leurs enfants, et les démarches effectuées pour l'obtenir. Pour la première fois, les parents ont également été interrogés sur les activités proposées par les modes d'accueil et l'exercice de leur rôle de parents.